



Travailler mieux pour vivre mieux

19 AVRIL 2018

JOURNÉE DE GREVE ET
DE MANIFESTATION

11H00

RASSEMBLEMENT SUR LE PARVIS DE LA GARE DE LA ROCHE SUR YON.

Sous les prétextes fallacieux d'un déficit public chronique et des charges et réglementations qui entraveraient les entreprises, jamais autant de mesures libérales n'ont été prises, jamais notre modèle social n'a été remis en cause à ce point, modèle pourtant loué par les partis politiques en période de crise économique.

L'impact de ces politiques, l'UD CGT de Vendée a souhaité le mesurer dans le département en vous interrogeant à l'aide d'un questionnaire portant sur vos conditions de travail, sur ses conséquences physiologiques, votre niveau de rémunération, votre perception de l'offre en matière de services publics....

Dans un premier temps, nous avons décidé de cibler plusieurs entreprises du privé et des services publics représentatifs de notre département. Les résultats de l'enquête nous offrent une diapositive de vos réponses en la matière.

+ Le panel (l'échantillon) est le suivant :

- ☞ 60.64 % sont des femmes, 39.36 % des hommes
- ☞ 30.45 % sont du privé et 69.55 % du public
- ☞ 90.73 % sont titulaires ou en CDI contre 6.34 % en CDD

+ Etes-vous satisfait(e) de vos conditions de travail ?

- ☞ 65.31 % des femmes ne le sont pas, 67.57 % des hommes non plus

Les principaux griefs pour le secteur public sont le manque de personnel, donc une charge de travail trop lourde, le manque de reconnaissance, mais également les suppressions de postes quand pour le secteur privé arrive en premier les conditions de travail, à savoir la pénibilité des horaires, la flexibilité, les cadences.

+ Cela a-t-il un impact sur votre santé ?

- ☞ oui, pour 70.81 % des femmes et 71.55 % des hommes

Pour les deux secteurs, ce sont les Troubles Musculo-Squelettique (TMS) qui arrivent en tête suivis par l'insomnie et la fatigue physique. Le manque de moyens et la pression managériale participent également à la dégradation de l'état de santé.

+ Sur la question des salaires :

- ☞ 91.30 % des femmes estiment nécessaire une revalorisation des salaires et 90.10 % des hommes.

La moitié aimerait percevoir 300 euros de plus par mois, 15 % jusqu'à 500 euros de plus, et pour un peu moins d'1/4, 25 % de rémunération supplémentaire.

Edito

En 2014, notre éditto avait comme titre:

**Aucun gouvernement ne l'avait fait
jusqu'à présent.**

50 milliards d'euros d'économies sur trois ans pour financer le pacte de responsabilité incluant le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

- ☞ 18 milliards d'euros sur l'Etat
- ☞ 11 milliards sur les collectivités locales
- ☞ 10 milliards sur les dépenses de santé
- ☞ 11 milliards sur les dépenses de Sécurité Sociale

Aujourd'hui, en 2018, les premiers effets des lois Macron, amplifiant la loi El Khomri, voient le jour.

☞ Premier accord de rupture conventionnelle collective signé chez PSA avec à la clé la suppression de 1300 postes en envisageant l'embauche de 1300 CDI ? Sachant que le groupe a supprimé 25 000 emplois en cinq ans, qu'il a fait 1,5 milliard de bénéfices au premier semestre 2015 sans avoir à présenter un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

☞ Abaissement des cotisations sociales (privé et public) pour soi-disant « augmenter » notre pouvoir d'achat (compensation seulement pour le secteur public), or il s'agit en réalité d'une partie de notre salaire qui participe au financement de notre sécurité sociale.

- Que se passera-t-il demain quand les remboursements des frais médicaux ne seront plus couverts ?

- quel sera notre niveau de pension ?

- quel personnel pour les hôpitaux et pour s'occuper des résidents des maisons de retraite ?

Appauvrir notre système de santé, c'est aussi diminuer notre espérance de vie.

Devant cette politique dictée par une idéologie au service de la finance, d'autres choix sont possibles.

BASSE DE POUVOIR D'ACHAT, RÉEL ? OU RESSENTI ?



La reconnaissance du travail par la rémunération est donc patente, comme le rattrapage du coût du point d'indice et du coût de la vie sans oublier le souhait de pouvoir bénéficier d'une retraite décente pour une vie décente.

+ Ressentez-vous un impact des politiques menées sur l'offre en matière de services publics ?

☞ oui pour 57.76 % des femmes et 61.26 % des hommes

Constat est fait d'une diminution des bureaux de poste, des trésoreries, des personnels de santé et l'augmentation de classes surchargées... La baisse des effectifs dans la fonction publique conduit à diminuer les temps d'accueil des usagers, voire une difficulté accrue de pouvoir y accéder au regard de nos horaires

de travail.

Ce constat rejoint l'analyse de la CGT sur la déliquescence programmée de tous les services publics

Ainsi, **pour les services publics**, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) promulguée le 28 janvier 2014, renforcée de la loi NOTRe pour les régions n'a d'autre objectif que d'éloigner ses services publics des concitoyens en arguant qu'il est impérieux de les rationaliser pour travailler mieux tout en étant moins. C'est la continuité des volontés politiques de réduire les effectifs de la fonction publique pourtant déjà contraint (suppression de 120 000 postes annoncés).

C'est en cela que nous assistons :

- ☞ À des fusions de villages, de communes,
- ☞ Au renforcement des métropoles,
- ☞ À la fermeture des guichets de poste dans les petites villes,
- ☞ Au manque d'entretien et à la fermeture de lignes SNCF, à la déshumanisation des trains et des gares, (accentué par la volonté de désorganiser cette entreprise pour ensuite louer les mérites du privé),
- ☞ À la fermeture du guichet des cartes grises à la préfecture de Vendée par exemple,
- ☞ À la refonte des missions des inspecteurs du travail,
- ☞ À la limitation des heures d'ouverture des guichets CAF, CPAM, Pôle Emploi...
- ☞ à une dégradation des conditions de travail pour les gardiens de prison qui génère tension et agressivité, comme pour les pompiers des SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) qui revendiquent un véritable secours à personnes de qualité et à une meilleure reconnaissance des personnels notamment,
- ☞ À une dégradation de l'offre éducative (absence de professeur non remplacé, classes surchargées).



Cependant, cela ne doit pas masquer l'état de déperdition de notre service public de santé, tant dans les hôpitaux que dans les EHPAD où le malaise se généralise.



Le manque de moyens humains et les mauvaises conditions de travail génèrent une maltraitance croissante envers les résidents des EHPAD, comme pour les patients dans les hôpitaux.

Les agents de ces établissements sont arrivés au bout du bout et sont exposés à une hausse manifeste des troubles psychosociaux tels que burn-out et suicides.

C'est en moyenne 2,5 ans d'attente avant de pouvoir intégrer un EHPAD en Vendée.

Pour les personnels de la fonction publique, c'est toujours faire plus avec moins.

D'autre part, le point d'indice gelé depuis plusieurs années occasionne une perte du pouvoir d'achat inacceptable.

Un beau sourire de monarque ne suffira pas à masquer ces réalités.

Ainsi, pour les entreprises du secteur privé, ce sont les lois Rebsamen, El Khomri et les ordonnances Macron qui vont affecter durablement le droit du travail et inévitablement la santé des salarié(e)s.



- ⇒ Inversion de la hiérarchie des normes avec la priorité des accords d'entreprises au détriment des accords de branches et/ou du code du travail,
- ⇒ Érosion de la défense des salariés avec la fusion des instances des représentants du personnel,
- ⇒ Précarisation de l'emploi comme l'illustre le premier accord signé chez PSA de ruptures conventionnelles collectives,
- ⇒ Licenciement en cas de refus d'augmenter son temps de travail,
- ⇒ Flexibilisation du temps de travail étendu au week-end,
- ⇒ Des négociations annuelles obligatoires de plus en plus tendues sans

véritable dialogue social,

- ⇒ Des augmentations salariales quasi inexistantes.

Alors que les richesses produites ne cessent de croître au bénéfice du patronat et des actionnaires.

Alors que les gouvernements successifs et les principaux médias désignent le code du travail comme seul responsable du frein à l'embauche en

France, l'enquête de conjoncture d'avril 2017 réalisé par l'Insee nous montre que le ressenti des entreprises comme frein à l'embauche, c'est premièrement les incertitudes sur la situation économique pour 28 %, puis une main-d'œuvre qualifiée indisponibles pour 27 %, puis les coûts pour 23 % et enfin la réglementation (dont le code du travail) pour 18



Donc, ces mesures seraient pour :

- Simplifier un code du travail trop contraignant
- Faciliter les licenciements pour favoriser le retour à l'emploi
- Augmenter les cadences au principe d'une meilleure productivité
- Améliorer le pouvoir d'achat des salariés (au détriment de la vie de famille)



En réalité,

c'est pour :

- ⇒ Peser sur les salaires et les conditions de travail
- ⇒ Favoriser les ruptures conventionnelles sans Plan de Sauvegarde de l'Emploi
- ⇒ Favoriser les cadeaux fiscaux sans contrepartie comme pour Carrefour qui a engrangé un bénéfice de + de 6 milliards d'euros sur la période 2012-2016 dont presque 3 milliards au titre du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi, argent du contribuable) et qui dans le même temps **va licencier 2 300 salarié(e)s !!!**

Pour les salariés, c'est plus de licenciements pour inaptitude, des ruptures conventionnelles en hausses constantes, des cadences insoutenables, des salaires insuffisants, une maltraitance grandissante, des troubles psychosociaux en augmentation.

Ces politiques d'austérité issues d'un libéralisme effréné au service d'un capitalisme n'ont qu'un objectif, accroître substantiellement les dividendes versés aux actionnaires.

Selon 20 Minutes, L'Hexagone décroche le titre du plus gros payeur de dividendes en 2016 avec une progression **de 11,8 % à 54,3 milliards de dollars, et se classe ainsi sur la plus haute marche du podium en Europe.**

Les banques françaises, dont la situation est de nouveau bonne, ont le plus contribué au résultat, augmentant leurs paiements de 53 % par rapport à 2015, soit une hausse de 2,8 milliards de dollars », note l'étude.

Pour l'Union Départementale CGT de Vendée, il est urgent et crucial d'arrêter ces politiques destructrices d'emploi qui méprisent le salariat, public comme privé, comme l'atteste la hausse des troubles psychosociaux et/ou les suicides (plus de 10 000 affectations psychiques ont été reconnues en 2016 au titre des accidents du travail. **Source : Santé travail : enjeux & actions, janvier 2018 de l'Assurance Maladie)**

Dans la fonction publique, il faut dans l'immédiat :

- ➔ l'arrêt des réformes en cours
- ➔ une réforme fiscale fondée sur le principe de la progressivité de l'impôt
- ➔ la réforme du financement et de la fiscalité des collectivités locales
- ➔ l'arrêt de la tarification à l'activité et de la marchandisation de la santé
- ➔ l'augmentation des moyens humains et financiers dans la fonction publique
- ➔ la création de tous les emplois statutaires dont notre société a besoin, dans les EHPAD, hôpitaux, dans l'éducation, les services sociaux, de sécurité, etc... et la création d'un véritable plan de résorption de la précarité
- ➔ la fin du gel et a contrario la revalorisation du point d'indice, des salaires et des pensions
- ➔ l'abandon du rapport Spinetta qui ouvre le secteur public du ferroviaire au secteur du privé au détriment de la sécurité des passagers



- ➔ une meilleure répartition du temps de travail pour créer de l'emploi avec le passage à 32 heures semaine sans perte de salaire

Pour le secteur privé :

- ➔ un smic à 1 800 euros minimum
- ➔ abrogation des lois dites El Khomri et Macron
- ➔ obligation d'investir une part des bénéfices dans l'outil de travail en ne priorisant plus les dividendes
- ➔ reconquérir et développer l'industrie (augmenter les qualifications, modernisation de l'industrie, accroître l'effort de recherche-développement, ...)
- ➔ Une véritable responsabilité sociale et environnementale des entreprises
- ➔ une extension des droits d'intervention des salariés et de leurs représentants
- ➔ un véritable plan de formation professionnelle

En conclusion, pas d'industrie sans services publics, pas de services publics sans industrie

Berthold Brecht a dit « *les citoyens qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu* »

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : _____
 Courriel : Age : ____
 Profession : Entreprise :

Nom et adresse :
 à retourner à : UD CGT – 16 BD LOUIS BLANC – BP 227 – 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX
 Tel : 02 51 62 66 22 - courriel : la.cgt.85@gmail.com – site : ud85.reference-syndicale.fr